

2011

Rapport annuel



**Société Ivoirienne
de Banque**

2011

Rapport annuel

Société Ivoirienne de Banque Société Anonyme avec conseil d'Administration au Capital de FCFA 10 000 000 000
Immatriculée au RCCM sous le N°CI-Abj-1962-B-956
Siège social : 34, Boulevard de la République, Immeuble ALPHA 2000
01 B.P 1300 Abidjan 01 –Tél: +225 20 20 00 00 - www.sib.ci



**Société Ivoirienne
de Banque**

Fondée en 1962, la Société Ivoirienne de Banque fête son cinquantième anniversaire en 2012. Un demi-siècle au cours duquel la SIB a su développer l'image d'une banque citoyenne, professionnelle et fiable en Côte d'Ivoire



50 ans
de projets

merSIB beaucoup
de nous associer à vos **projets**

Société Ivoirienne
de Banque

Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci



50 ans
de confiance

merSIB beaucoup
pour votre **confiance**

Société Ivoirienne
de Banque

Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci



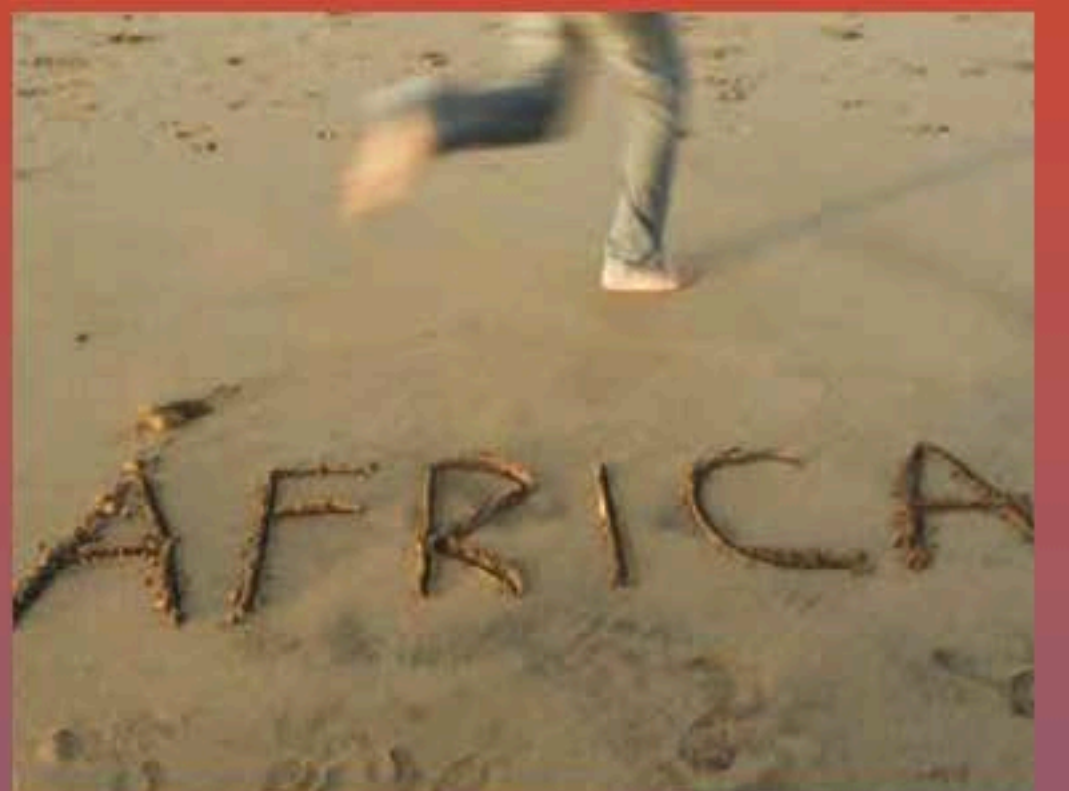
50 ans
de fidélité

merSIB beaucoup
pour votre **fidélité**

Société Ivoirienne
de Banque

Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci





Un engagement, une éthique, des valeurs

La Société Ivoirienne de Banque s'engage sur des valeurs et des règles de conduite fondées sur 5 piliers, qui inspirent sa démarche stratégique et imprègnent ses principes déontologiques et éthiques.

ÉTHIQUE

RESPONSABILITE

PROFESSIONNALISME

ESPRIT D'ÉQUIPE

ORIENTATION CLIENT

8

LE MOT
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

23

ORGANISATION ET
GOUVERNANCE
D'ENTREPRISE
AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT

37

UNE BANQUE
INSCRITE DANS
UN PROJET DE SOCIÉTÉ

SOMMAIRE

11

CROISSANCE,
PERFORMANCE ET
PROGRÈS PARTAGÉ

12

PROFIL DE LA SIB

14

CHIFFRES CLÉS 2011

15

FAITS MARQUANTS 2011
ET EVENEMENTS RECENTS 2012

24

GOUVERNANCE
D'ENTREPRISE

26

ORGANES DE
DÉCISION

27

COMITÉ DE
DIRECTION

31

UNE OFFRE GLOBALE
ADAPTEE AUX
NOUVELLES EXIGENCES
DES CLIENTS

32

BANQUE DE DETAIL

33

MIDDLE MARKET

33

BANQUE DE FINANCEMENT
ET D'INVESTISSEMENT

34

BANQUE DE MARCHES
DES CAPITAUX

38

SE CONFORMER
AUX RÈGLES D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE

40

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE
DES RESSOURCES HUMAINES

42

RAPPORT DE GESTION

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Daouda COULIBALY Directeur Général

Décembre 2009 marque l'arrivée du Groupe Attijariwafa bank comme actionnaire de référence de la Société Ivoirienne de Banque. La pertinence de son modèle de développement en tant que banque de détail universelle vise à repositionner la SIB comme un acteur de référence dans le paysage bancaire ivoirien. C'est ainsi que dès le début de l'année 2010, les objectifs se sont traduits par le lancement de projets structurants dont les plus importants sont :

- Le changement de l'identité visuelle de la banque par l'adoption d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo ;
- Le développement du réseau au travers du projet « Phénix » permettant de passer de 16 à 30 agences au cours de l'année 2010. L'objectif de ce développement est de mieux nous rapprocher de nos clients par un maillage plus dense de notre réseau d'agences ;
- L'enrichissement et l'approfondissement du fonds de commerce, notamment sur le segment du middle-market permettant de doubler son nombre de clients et de passer de 13 milliards d'emplois à fin 2009 à plus de 37 milliards fin 2010 sur ce segment de clientèle.

«A l'instar des autres entités du Groupe Attijariwafa bank, la SIB s'est pleinement inscrite dans le plan stratégique "Attijariwafa 2015" qui portera le développement de la banque durant les 5 années à venir.»

Cette dynamique devait se poursuivre en 2011, en renforçant les fondamentaux de la Société Ivoirienne de Banque. Malheureusement, l'année 2011 a été une année difficile pour la Côte d'Ivoire, tant pour ses habitants que pour son activité économique. En effet, à la suite des élections présidentielles, le pays a traversé une grave crise postélectorale qui n'a connu son dénouement qu'au mois d'avril 2011. La profession bancaire a été fortement impactée par cette crise car se retrouvant au centre d'un conflit de légitimité institutionnelle.

Dans ce contexte difficile, la SIB a réaménagé son plan d'actions initial afin de tenir compte des effets de la crise. La banque a renforcé son dispositif de gestion des risques pour s'adapter à son environnement. Elle a également maintenu son niveau de provisionnement des créances douteuses ou litigieuses au-delà de 95%. L'ensemble des indicateurs ont progressé favorablement malgré la fermeture de la banque pendant environ 3 mois et la sous-activité liée à la crise.

Le développement du réseau s'est poursuivi avec l'ouverture de 6 nouvelles agences après la réhabilitation des 4 agences qui avaient été complètement détruites pendant la crise. L'offre de nouveaux produits innovants et diversifiés s'est poursuivie.

2011 a été également l'année du lancement d'une campagne institutionnelle avec l'adoption d'une nouvelle signature « Comptez sur nous, vous comptez pour nous ».

Cette signature traduit l'engagement de la Société Ivoirienne de Banque à mieux servir ses clients.

Enfin, la banque a conforté son image citoyenne à travers des actions importantes en faveur de l'Etat et des ONG agissant dans les secteurs sociaux.

A l'instar des autres entités du Groupe Attijariwafa bank, la SIB s'est pleinement inscrite dans le plan stratégique « Attijariwafa 2015 » qui portera le développement de la banque durant les 5 années à venir.

L'année 2012, au-delà de tous les espoirs permis pour la Côte d'Ivoire, rentrera dans l'histoire de la Société Ivoirienne de Banque comme celle de son Cinquantenaire. Il appartient aux femmes et aux hommes de la SIB de marquer cette année d'une pierre blanche en lui réservant un très bon anniversaire mais surtout de l'installer définitivement comme une banque de premier rang de la sous-région UEMOA.

Daouda COULIBALY
Directeur Général

INNOVATION

P

PROFESSIONNALISME

ETHIQUE

CROISSANCE

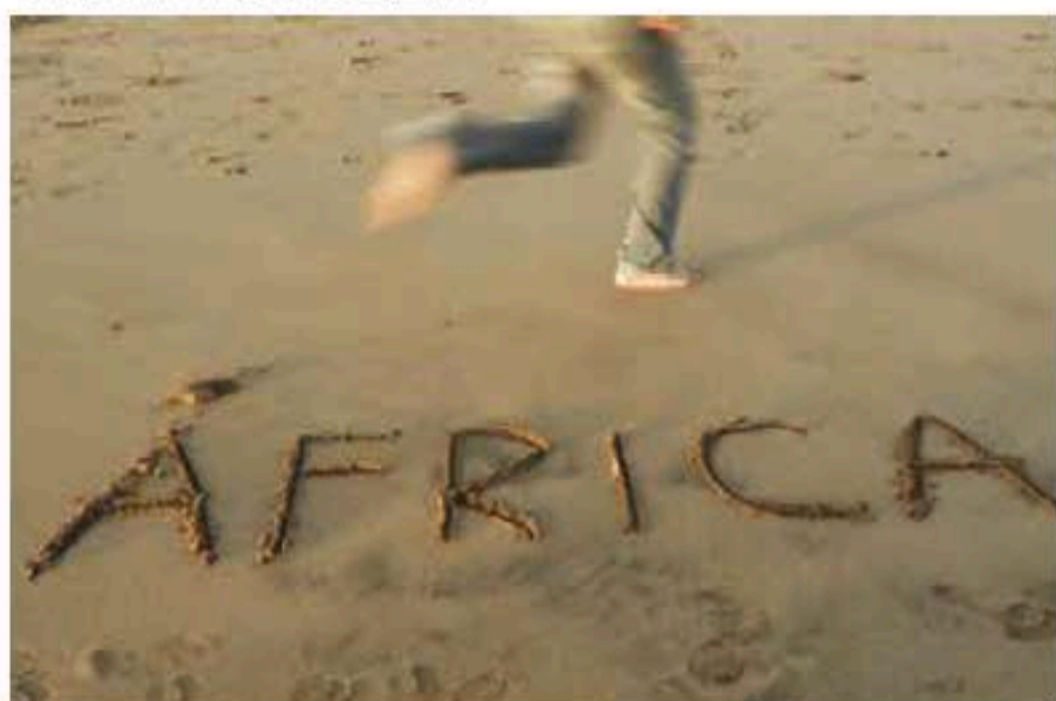
CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEMENT

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT

ORIENTATION CLIENT



1.

**CROISSANCE, PERFORMANCE
ET PROGRÈS PARTAGÉ**

DES PERFORMANCES
REMARQUABLES DANS
UN ENVIRONNEMENT
CONTRASTÉ

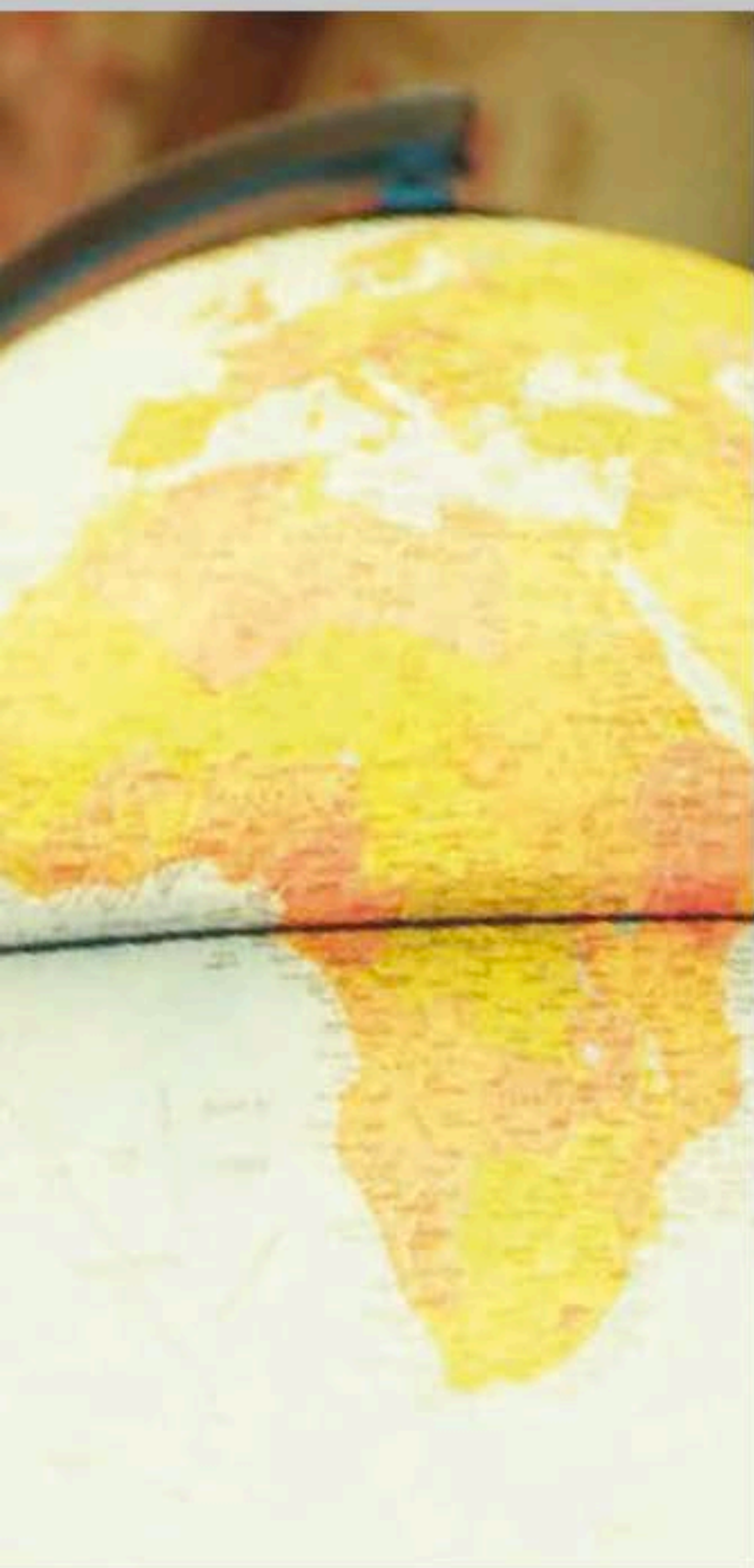


25,3
PNB

EN MILLIARDS DE FRANCS

PROFIL DE LA SIB	12
CHIFFRES CLÉS 2011	14
FAITS MARQUANTS 2011 ET ÉVÉNEMENTS RÉCENTS 2012	15

PROFIL DE LA SIB



Acteur de premier plan de la banque et de la finance en Côte d'Ivoire, la Société Ivoirienne de Banque occupe la 4^{ème} place des banques par les Emplois et la 7^{ème} par les Ressources. La SIB compte 36 agences à Abidjan et en Province avec plus de 150 000 clients au 31 décembre 2011.

Force vive de la SIB, 485 collaborateurs sont mobilisés au quotidien au service de la clientèle, animés par un engagement, une éthique et des valeurs fédératrices.

Désormais acteur de référence du pays, la SIB poursuit son développement, avec une présence couvrant tout particulièrement les quartiers d'Abidjan et les principales villes de Côte d'Ivoire.

Réseau, clients et effectifs _____ Au 31 décembre 2011

11
VILLES

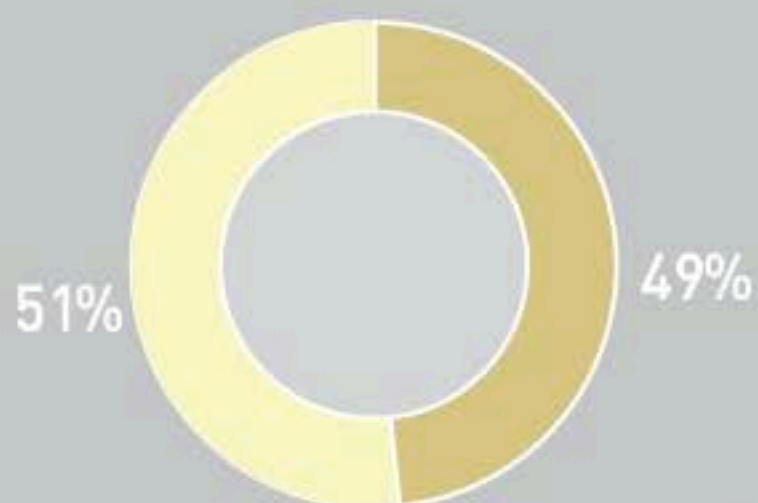
36
AGENCES

485
COLLABORATEURS

26 agences à Abidjan
10 agences en province

+ 150 000
CLIENTS

Actionnariat Au 31 décembre 2011



ATTIJARIWAFABANK
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

CHIFFRES CLÉS 2011

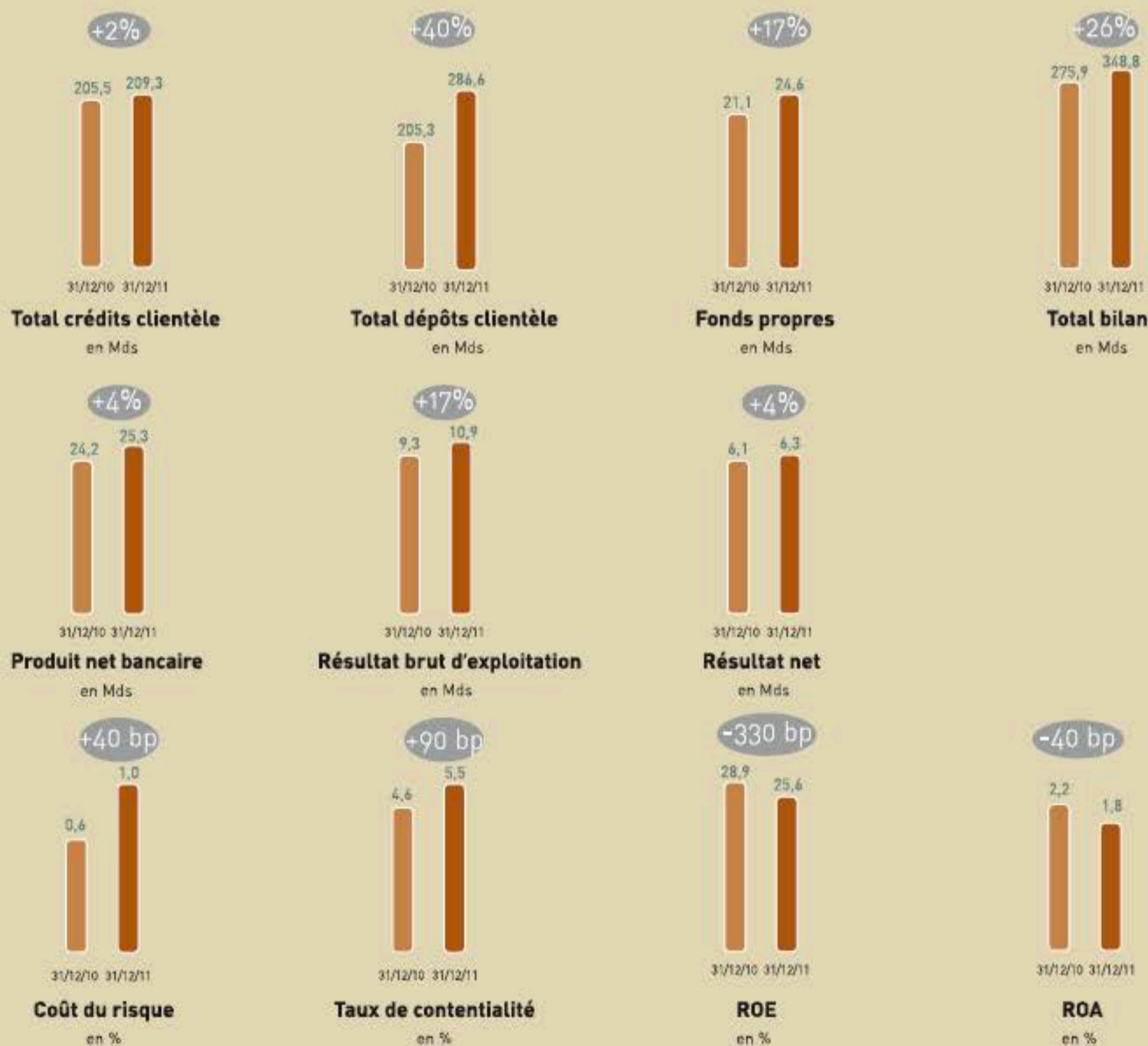
2011 a été pour la Côte d'Ivoire une année difficile, tant pour les populations que pour l'activité économique. Elle porte l'empreinte de la crise post-électorale déclenchée en décembre 2010, aggravée par un conflit armé et la fermeture des banques dans la période de janvier à avril 2011. Les efforts de normalisation de la situation sociopolitique engagés par le gouvernement au lendemain de cette crise sont contrariés par une insécurité grandissante qui tarde à se régler.

En dépit de cette situation, la banque a maintenu une bonne performance de son activité, confirmant ainsi non seulement la pertinence du modèle de développement économique adopté par le groupe, mais également le rôle d'acteur de référence de la SIB dans le paysage bancaire ivoirien.

Ainsi, au delà de la dégradation de ses indicateurs risques liée à la situation de crise, la SIB affiche de bonnes tendances malgré un marché concurrentiel qui a vu l'arrivée de deux nouveaux acteurs au cours de l'année 2011.



Croissance maintenue et rentabilité aux meilleurs standards



FAITS MARQUANTS 2011 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS 2012

Acteur de 1^{er} plan au service de la bancarisation

Pleinement investie dans la dynamique de progrès économique et social du pays, la Société Ivoirienne de Banque est fortement engagée dans une politique de proximité, élargissant sans cesse l'accès aux services bancaires et financiers au plus grand nombre.

La **SIB** s'appuie sur son réseau en développement, qui compte 36 agences au 31 décembre 2011 (4^{ème} réseau d'agences en Côte d'Ivoire) avec des dispositifs adaptés à chaque catégorie de clientèle, et sur la diversité des offres de produits et services.

Une offre de services innovante au service de tous les segments de clients

Les Particuliers placés au cœur de la stratégie de développement

De nouvelles solutions sont venues enrichir l'offre destinée à la clientèle des particuliers.

Change en Agence

Conçu pour faciliter l'accès au change, ce produit initialement commercialisé de manière exclusive au siège, est disponible dans plusieurs agences d'Abidjan à partir d'août 2011.



FAITS MARQUANTS 2011 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS 2012

Crédit scolaire 2011

Nos clients sont plus libres d'offrir à leurs enfants les études qu'ils méritent.

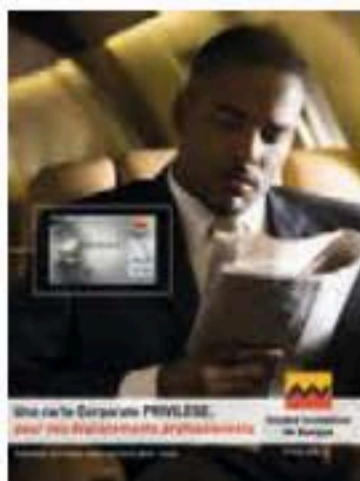
2^{ème} banque de Particuliers en Côte d'Ivoire, la SIB confirme son engagement à accompagner efficacement ses clients dans la démarche de scolarisation de leurs enfants en proposant tous les ans depuis plusieurs décennies et à la même période, une offre promotionnelle de crédit.



Nouvelle monétique

Amélioration technique et lifting du visuel.

Les cartes bancaires de la SIB se renouvellent avec le système à puce et prennent les couleurs de la marque AWB. Cette innovation est déclinée sur l'offre destinée à la clientèle des Particuliers aussi bien que des Entreprises et permet de mieux sécuriser les transactions de nos clients.



«Développement de synergie et partenariat efficaces au profit de la clientèle »

La mise en œuvre des services de transfert d'argent notamment « Cash Express » avec WAFACASH, la filiale du groupe AWB spécialisée dans le domaine des transferts et MoneyGram avec le groupe international du même nom, permet à la SIB de développer des synergies et des partenariats efficaces au profit de sa clientèle.



Des actions ciblées en faveur des TPE et PME

Société Ivoirienne de Banque, première banque de financement du secteur des transports.

La SIB avec l'appui de son actionnaire de référence, le groupe Attijariwafa bank, ambitionne d'être sur son marché, une banque pilote de l'innovation. Première banque de financement du secteur des transports en Côte d'Ivoire, la SIB accompagne le Ministère des Transports dans le projet de réalisation d'un parc automobile moderne et sécurisé en Côte d'Ivoire. La signature d'un protocole d'accord le 17 août 2011, porte sur une enveloppe d'un montant global de 5 milliards pour l'acquisition d'une centaine de véhicules neufs.



« La SIB poursuit le maillage du territoire au rythme d'une nouvelle agence par mois »

Le contexte sociopolitique et la cessation des activités économiques de janvier à mai 2011, ont fortement contrarié la dynamique de développement du réseau d'agences. Pour autant, dès la reprise des activités, la SIB poursuit le maillage du territoire au rythme d'une nouvelle agence par mois, et se dote de 06 nouveaux sites, portant ainsi le nombre d'agences de 30 à 36 au 31 décembre 2011.



« Un nouveau site internet qui se distingue par ses nouvelles fonctionnalités, une navigation simplifiée et intuitive, répondant aux exigences de la clientèle »

La SIB présente le 02 août 2011, un nouveau site internet qui se distingue par ses nouvelles fonctionnalités, une navigation simplifiée et intuitive, répondant aux exigences de la clientèle, ainsi qu'une nouvelle image particulièrement moderne et attrayante en conformité avec la nouvelle identité visuelle de la banque.

Les performances de SIBnet, la banque en ligne destinée aux clients abonnés « Particuliers, Professionnels et Entreprises », ont également été revues pour améliorer ses services en ergonomie et en capacité.

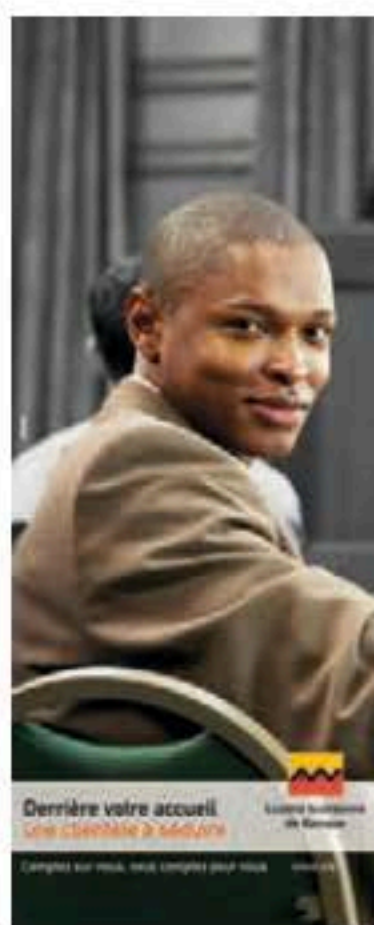


LANCEMENT DE LA PREMIÈRE CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE

“Comptez sur nous, vous comptez pour nous”

La Société Ivoirienne de Banque continue d'afficher sa volonté d'être un acteur majeur de développement économique de Côte d'Ivoire et investit le territoire de la communication afin de consacrer sa nouvelle dimension par une présence médiatique forte. A partir de janvier 2010, plusieurs actions de communication d'image, notamment celles visant le changement de marque, permettent à la SIB d'imposer peu à peu dans le paysage bancaire ivoirien, sa nouvelle identité visuelle avec des couleurs chaleureuses, chatoyantes et agréables.

Le 02 septembre 2011, la SIB dévoile sa première campagne institutionnelle. La campagne vise à asseoir la nouvelle signature « **Comptez sur nous, vous comptez pour nous** », qui constitue une promesse institutionnelle forte et l'engagement à mettre le client et sa satisfaction au cœur du projet SIB. Le message veut exprimer la proximité et valoriser le client et l'amélioration constante des relations avec ce dernier. Il a également une vocation interne après la crise sociopolitique qui a particulièrement impacté les banques et leurs salariés.



Un engagement social et citoyen



AWB soutient des étudiants Ivoiriens

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa fondation, participe en septembre 2011, à un partenariat qui permet l'octroi de bourses d'études de l'état marocain aux étudiants ivoiriens, en prenant en charge les frais de transport de 50 étudiants.

Cette action consacre l'intervention en Côte d'Ivoire du groupe Attijariwafa bank, engagé au Maroc au côté des acteurs de l'éducation depuis plus de 15 ans, et marque la fierté de la SIB de participer par cet acte, à une démarche citoyenne.

FAITS MARQUANTS 2011 ET EVENEMENTS RECENTS 2012

La SIB accompagne des promoteurs de la culture

La Société Ivoirienne de Banque, entreprise citoyenne, s'engage dans la promotion de la culture et des belles lettres en associant son image à deux événements importants :

Abissa 2011

Événement culturel de portée internationale qui se déroule sur le site balnéaire de Grand-Bassam pendant 15 jours, afin de consacrer le nouvel an du peuple Nzima-Kotoko de Côte d'Ivoire.



Le Prix Ivoire édition 2011

Le Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone est attribué chaque année depuis 2008 et voit la participation d'hommes de lettres célèbres. L'édition 2011 a eu comme invité d'honneur à la cérémonie de remise du prix, l'écrivain Congolais Henri LOPES. Le prix a été remporté par Frédéric GRAH MEL pour son ouvrage consacré au premier président de Côte d'Ivoire feu Félix Houphouët Boigny.



La SIB contribue à la restauration de l'efficacité de la Police Nationale

En Février 2012, la SIB fait don d'un véhicule et de matériels informatiques à la Police Nationale en présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur.



50 ANS AUX CÔTÉS DES IVOIRIENS: LA SIB CÉLÈBRE SON CINQUANTENAIRE EN 2012

Réalisée sous la direction de MM Boubker JAÏ et Mounir OUDGHIRI (DG et DGA groupe), les festivités du cinquantenaire de la SIB se sont déroulées cette année 2012 autour de 4 temps forts :

- Conférence de presse le 25 avril visant à démarrer les festivités du cinquantenaire.
- Communication grand public avec le lancement de la nouvelle campagne institutionnelle dans la période du 02 au 31 mai 2012
- Actions promotionnelles de juin à décembre 2012
- Convention du personnel et dîner-gala le 09 juin 2012.



La tenue de cette convention a permis de réunir pour la première fois en un même endroit, l'ensemble des collaborateurs de la banque, la Direction Générale de la SIB et celle du groupe AWB pour partager les projets et le plan stratégique 2012-2015 de la banque.

Un autre moment fort de la cérémonie a été l'adoption d'une Charte des Valeurs.

5 valeurs partagées définissent l'engagement de la SIB et de ses collaborateurs. Ce sont:

- Ethique ;
- Responsabilité ;
- Professionnalisme ;
- Esprit d'équipe ;
- Orientation client.



Par ailleurs, la SIB a reçu le soutien des autorités administratives et politiques à travers leur présence au dîner-gala offert dans la soirée du 09 juin 2012. Parmi les invités l'on a pu noter la présence effective de plusieurs ministres et ambassadeurs.



2011

Rapport annuel

AVENIR
ÉTHIQUE

ANTICIPATION

ENGAGEMENT

C

SOLIDARITÉ



2.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



+ 40%

RESSOURCES



+ 2%

EMPLOIS



+4%

PNB

GOVERNANCE D'ENTREPRISE



Dans la ligne de conduite du groupe AWB, la Société Ivoirienne de Banque a adopté le gouvernement d'entreprise et la déontologie comme principes d'action.

Outre les règles qui régissent le fonctionnement du Conseil d'Administration, un organe de contrôle et de gestion a été instauré. Le Comité d'Audit et des Comptes analyse les comptes de la SIB, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes et s'assure de l'efficacité du contrôle des risques et des services d'audit interne et externe.

En amont de ce dispositif, le Comité de Direction assure la gestion opérationnelle et administrative de la banque.

ORGANES DE DÉCISION



Conseil d'Administration

Attijariwafa bank en la personne de son représentant permanent:

M. Mohamed EL KETTANI (Président Directeur Général du Groupe AWB)

M. Boubker JAÏ (Administrateur)

M. Ismaïl DOUIRI (Administrateur)

M. Mounir OUDGHIRI (Administrateur)

L'état de Côte d'Ivoire représenté par :

M. Georges Léon N'DIA COFFI (Président du Conseil d'Administration)

M. Pascal Kouakou ABINAN (Administrateur)

M. N'Gohicet Tonio LAMA-KOUADIO (Administrateur)

Comité d'Audit et des Comptes

Membres

M. Boubker JAÏ

M. Pascal Kouakou ABINAN

M. Ismaïl DOUIRI

Fonctions

Administrateur

Administrateur

Administrateur

COMITÉ DE DIRECTION



1 M. Daouda COULIBALY
Directeur Général



2 M. Youssef LAMARI
Directeur Général Adjoint

3 Mme Kadiatou SORO
Directeur des Affaires Juridiques



4 M. Arsène KOUADIO KOUADIO
Directeur des Activités de Marché



5 M. Jérôme AHUA
Directeur Grandes Entreprises



6 M. Denis BAREAU
Directeur Marché des Particuliers & Professionnels

7 M. Bakary YEO
Directeur Entreprises

8 M. Cheikam SANKON
Directeur des Projets de l'Organisation & de la Qualité



2011

Rapport annuel

2011

Rapport annuel

AMBITION

AVENIR

ÉTHIQUE

ENGAGEMENT

CITOYENNETÉ

ANTICIPATION

SOLIDARITÉ

PROFESSIONNALISME



3.

UNE OFFRE GLOBALE ADAPTÉE AUX EXIGENCES DES CLIENTS

MALGRÉ LE CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE FORTEMENT PERTURBÉ, LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE CONFORTE SA POSITION D'ACTEUR DE PREMIER PLAN EN CÔTE D'IVOIRE ET POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT EN VUE DE FIGURER PARMIS LES BANQUES LEADERS DU PAYS.



**+150 000
CLIENTS**



**39
AGENCES**

BANQUE DE DETAIL	32
MIDDLE MARKET	33
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	33
BANQUE DE MARCHES DES CAPITAUX	34

BANQUE DE DETAIL

En parallèle au développement rapide de son réseau d'agences et de sa base clientèle Particuliers, la Société Ivoirienne de Banque propose à ses clients une large gamme d'offres de produits et services adaptée à leurs besoins.

Clientèle des Particuliers

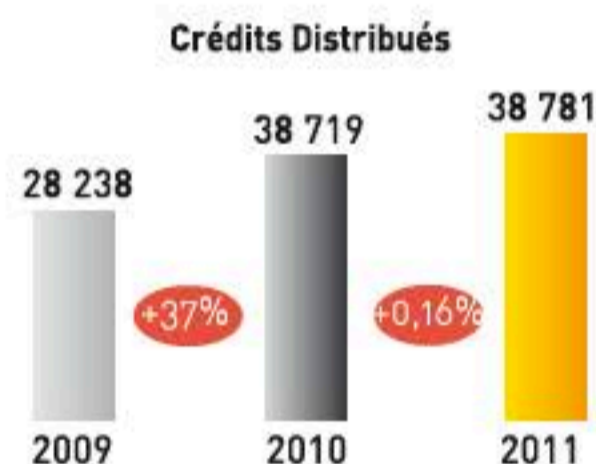
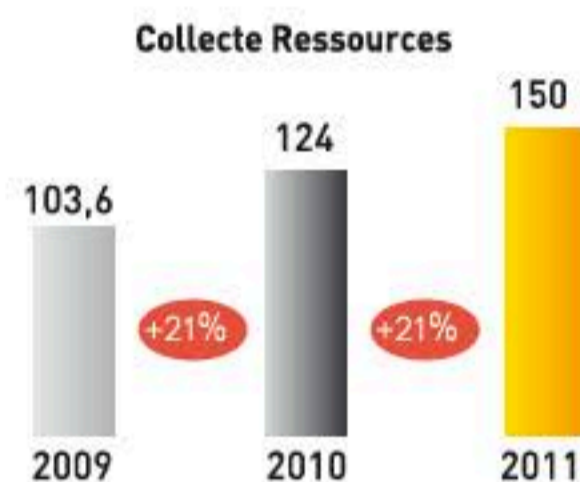
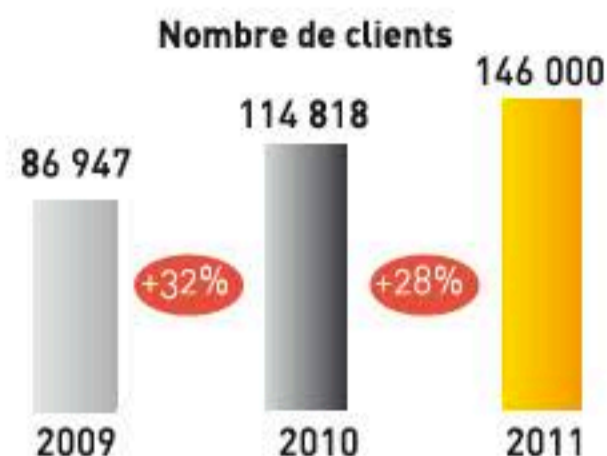


En 2011, la SIB a poursuivi le déploiement de sa stratégie commerciale à l'endroit de la clientèle des Particuliers avec notamment :

- la réhabilitation de **4 agences** détruites pendant la crise
- l'ouverture de **6 nouvelles agences** avec une implantation dans les communes et quartiers importants où la SIB était absente ou très peu représentée (Abobo, Port Bouet, Soubéré, Abengourou, Cocody, Marcory), ce qui se traduit par une progression de **20%** du nombre d'agences (30 à **36** dont 26 sur Abidjan), et la part de marché Réseau de 6% en 2009 à 10% fin 2011



- La mise en place du « **Crédit Soutien** » afin d'aider les clients face aux effets de la crise
- La relance rapide de la dynamique commerciale
- La Conquête massive de nouveaux clients et une collecte importante de Ressources.
- L'enrichissement de l'offre produit
 - **Change Manuel** Service offert sur l'ensemble du réseau
 - **Transfert d'Argent** via Money Gram et Cash Express.



Marché des Professionnels

La Société Ivoirienne de Banque s'est attelée en 2011 à développer un savoir-faire à l'endroit de la clientèle des Très Petites Entreprises (TPE) en mettant en place un modèle organisationnel alloué à ce marché, renforçant ainsi l'accompagnement de ce type de clients. Les résultats commerciaux, fruit de ce modèle se concrétisent par :

- le doublement du nombre de clients
- une progression de 45% des encours de ressources
- des opérations de cross-selling qui aboutiront à la signature de dix (10) nouveaux protocoles de partenariats avec les entreprises ivoiriennes

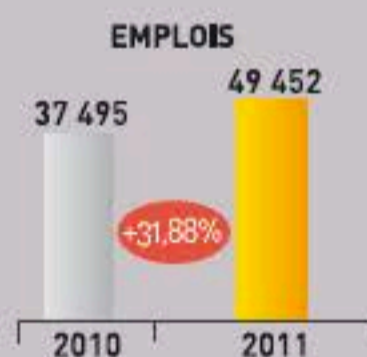
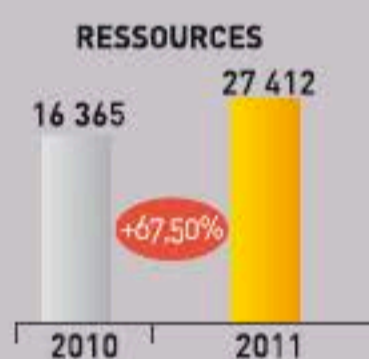


MIDDLE MARKET

La Société Ivoirienne de Banque confirme son ambition d'être un acteur majeur sur le middle market et poursuit le renforcement de son dispositif commercial qui se traduit par une présence forte auprès de ce segment en termes de conseil, d'accompagnement dédié et de suivi.

L'année 2011 a été marquée par :

- le renforcement de la position de la banque dans la distribution (l'agroalimentaire, la téléphonie et la boisson) et dans le négoce de produit agricole (cajou et coton) ;
- l'élargissement de la base clientèle (+13%)
- l'amélioration de la collecte des ressources par le renforcement du cash management
- le lancement de l'offre Magic Net qui permet aux clients de consulter leurs comptes 24h/24 à partir du service de banque en ligne SIBnet.



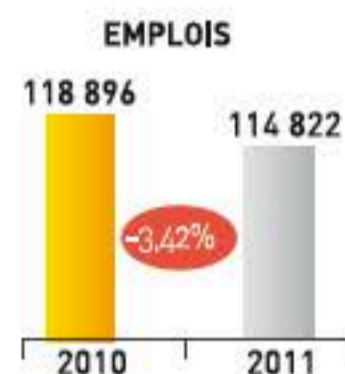
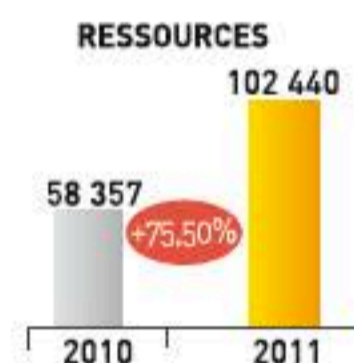
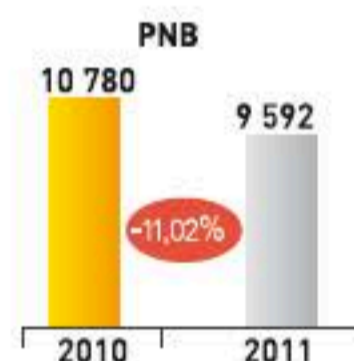
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Société Ivoirienne de Banque est demeurée présente auprès de sa clientèle des Grandes Entreprises durant toute la période de crise et de post crise.

Cette proximité lui permet en 2011 de renforcer sa position en terme de ressources et d'enregistrer une croissance de + 44 083 MXOF .

Le niveau de financement a été maintenu dans tous les secteurs d'activité où la SIB est présente. Au-delà, la SIB a renforcé son accompagnement par la mise en place d'un plan de restructuration de l'endettement des entreprises qui ont connu un sinistre durant la crise.

L'appui au secteur agricole s'est poursuivi avec toutefois une baisse des emplois consécutive à l'effet conjugué du prix des matières premières et de leur écoulement.



BANQUE DE MARCHÉS DES CAPITAUX

Une longue expérience sur le marché des capitaux

Depuis 1977, la SIB figure parmi les quatre grandes banques pionnières qui exercent l'activité d'Agent de change sur la Bourse des Valeurs d'Abidjan.

Avec la création de sa filiale, la Société de Gestion et d'Intermédiation Africaine de Bourse en 1997 à l'avènement de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA, la Société Ivoirienne de Banque devient un acteur de référence sur le marché de l'intermédiation boursière. En 2011, la Société de Gestion et d'Intermédiation Africaine de Bourse a traité des transactions d'une valeur globale d'environ 1 milliard XOF dans un environnement fortement perturbé par les effets directs et indirects de la crise

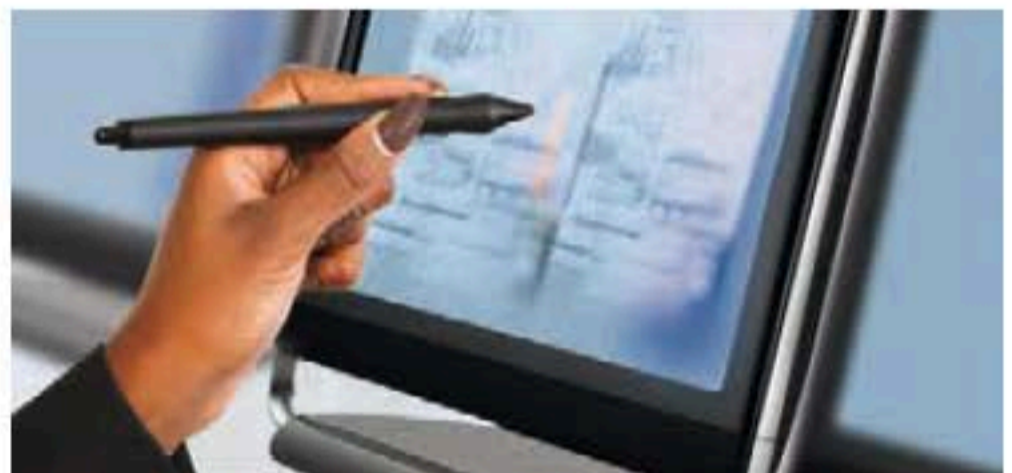
post électorale. Elle a pu ainsi afficher un résultat bénéficiaire.

La SGI Africaine de Bourse occupe la 9^{ème} place sur 21 SGI dans le domaine de la conservation d'actifs sur le Marché Financier Régional.

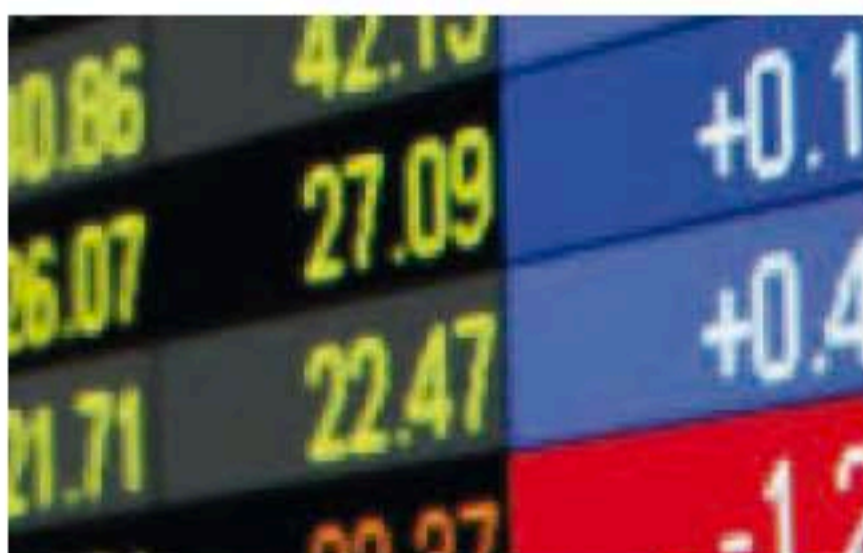
La SIB qui ambitionne de devenir un acteur de premier plan sur le marché financier régional dans un horizon très proche, a obtenu un agrément en qualité de Banque Teneur de Compte / Conservateur à la fin de l'année 2011 ; la création de filiales spécialisées (ex : la SGO Attijari Asset Management) dans les métiers de la bourse par le groupe AWB sur le marché régional, vient conforter cette ambition.



CONDUITE D'INTRODUCTION EN BOURSE
ET D'EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE



TENUE DE COMPTE TITRES



COURTAGE EN BOURSE

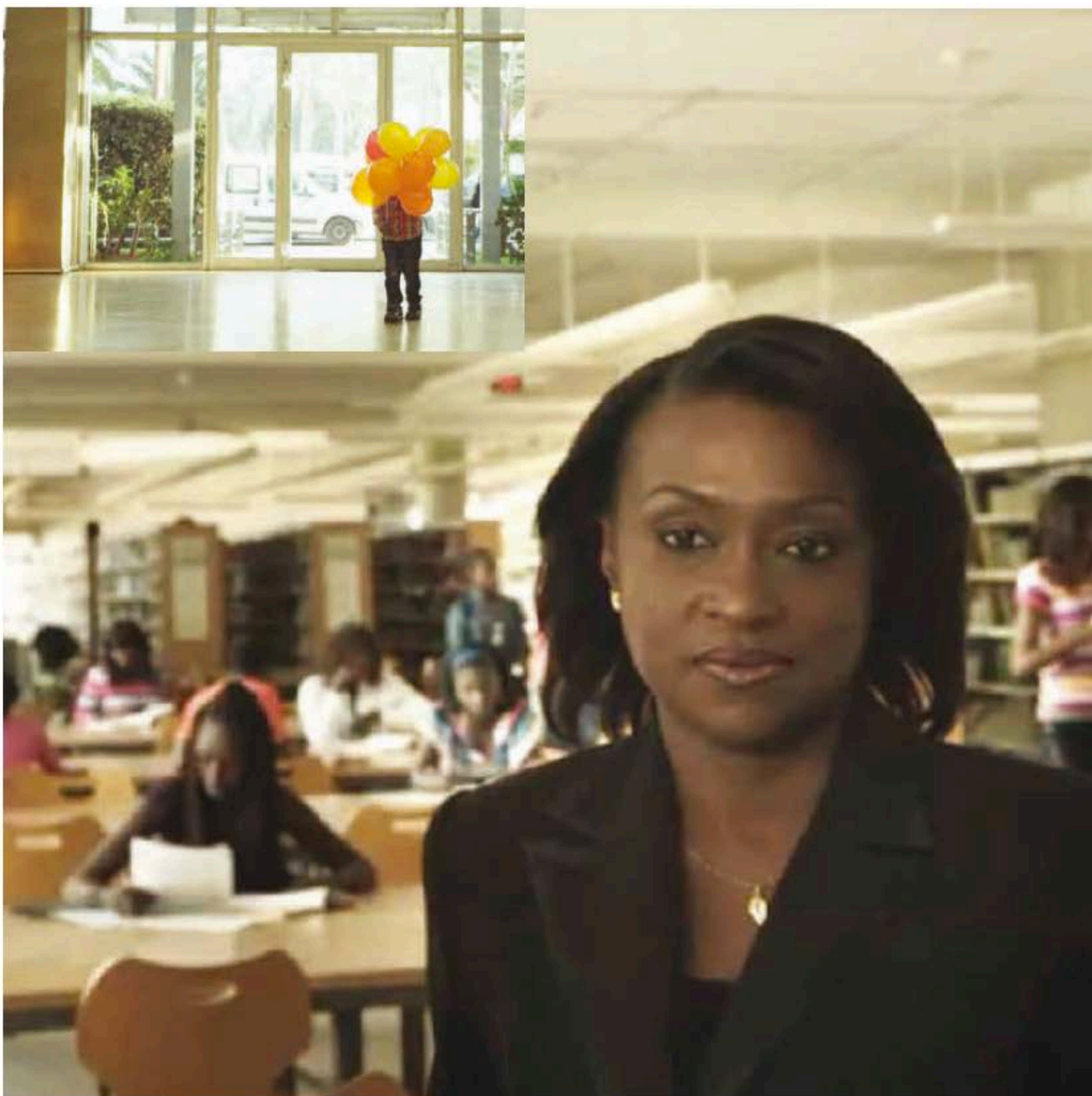


CONSEIL ET GESTION DE PORTEFEUILLE
TITRES

2011

Rapport annuel

SOLIDARITÉ
ENGAGEMENT
ÉTHIQUE
CITOYENNETÉ
LEADERSHIP



4.

UNE BANQUE INSCRITE DANS UN PROJET DE SOCIÉTÉ

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE
FONDÉE SUR DES VALEURS
ET DES PRINCIPES D'ACTION**60 %****DES EFFECTIFS**

ONT MOINS DE 35 ANS

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE FONDÉE
SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTIONSE CONFORMER AUX RÈGLES
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

38

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE
DES RESSOURCES HUMAINES

40

UNE RESPONSABILITE SOCIALE FONDEE SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION SE CONFORMER AUX RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Déontologie Des règles strictes

Erigeant les considérations déontologiques au niveau des préoccupations premières du management de la banque, la Société Ivoirienne de Banque depuis 2005 a institué la fonction déontologie. Cette fonction qui met l'accent sur des règles de conduite strictes qui participent à une bonne gouvernance, ainsi que sur l'instauration d'un climat de confiance et de relations basées sur la transparence et l'équité vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires, a donné naissance à deux codes que sont :

- **le code de bonne conduite** qui pose des principes universellement admis dans la profession conjugués à des règles pratiques que la SIB et le Groupe auquel elle appartient ont décidé d'adopter pour conforter leur image et leur réputation. Il constitue un référentiel aux attitudes et sa diffusion se fait systématiquement auprès de toute nouvelle recrue.



- **le code de Déontologie des achats** destiné aux collaborateurs de la SIB dans le traitement des opérations d'achat ou de vente de biens et services non bancaires ou susceptible de les influencer. Ce code insiste tout particulièrement sur la prévention de la corruption, ainsi que sur le respect des droits sociaux par les fournisseurs de la SIB.

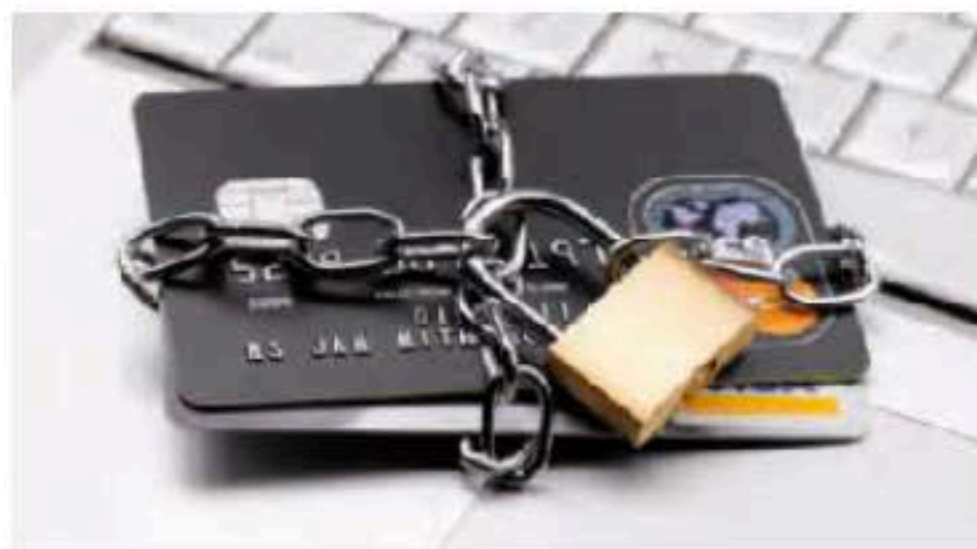


Afin d'inculquer des valeurs partagées et obtenir l'adhésion de tous, dans un souci permanent de renforcer son mode de gouvernance, la SIB étoffe régulièrement sa démarche déontologique en l'adaptant en permanence aux évolutions de son environnement et aux nouveaux challenges de la banque.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément aux obligations légales et réglementaires ivoiriennes et internationales, la SIB a mis en place un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme déclinées, par lignes métiers, en procédures, et formations régulièrement mises à jour. Ainsi, les diligences suivantes s'appliquent au sein de la SIB et à l'étranger :

- **La connaissance de la clientèle**
- **La surveillance des opérations et la formalisation des diligences**
- **La responsabilisation des collaborateurs**
- **Le contrôle du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme**



Un contrôle permanent au-delà des exigences légales et réglementaires

Dans un contexte de fortes exigences réglementaires, conjuguées à une volonté de renforcer et de pérenniser son dispositif de Contrôle Interne, la SIB est sur le point de mettre en place un nouveau système de surveillance permanente, basé sur une démarche d'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes. Cela répond au besoin de mettre en conformité notre dispositif actuel avec celui du groupe afin de mieux garantir sa pérennité et d'assurer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au sein de la banque.

Les actions issues de la surveillance permanente font l'objet d'un suivi régulier par les Directions métiers de la banque, les comités de contrôle interne et d'audit, ainsi qu'à travers les reportings à destination du Contrôle Interne Groupe.



UNE RESPONSABILITE SOCIALE FONDEE SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES



2011 une année prometteuse pour la SIB avec le lancement du projet Phénix en 2010 et l'extension du réseau, mais malheureusement une année éprouvée par une crise socio-politique ayant entraîné une revue des ambitions de la Direction des Ressources humaines à la baisse. Cependant quelques actions ont été menées.

Rajeunissement et Développement des Ressources Humaines

Le projet de rajeunissement du personnel de la SIB a suivi son cours pendant l'année 2011, l'âge moyen est ainsi passé de 38,2 à 36,6.

Au cours de cette année 2011, la SIB a recruté 56 nouveaux collaborateurs contre 82 en 2010 soit moins 31%. Les départs à la retraite ont par ailleurs favorisé le recrutement de ressources plus jeunes. En effet sur les 42 départs qu'a enregistré la SIB en 2011, 26 constituaient des départs à la retraite (soit environ 60% des départs).

Par ailleurs,

Le pourcentage du personnel affecté au réseau est passé de 50% en 2010 à 53% en 2011.

L'accueil des ivoiriens de la promotion Yeelen s'est poursuivi avec l'intégration de 4 collaborateurs ayant fait des études dans les grandes écoles marocaines et un stage d'un an à Attijariwafa bank.

Poursuite de la Gestion de la Mobilité

La politique de mobilité amorcée en 2010 s'est consolidée. En effet, dans le but de promouvoir les compétences internes, favoriser la reconnaissance, les ressources internes sont de plus en plus prises en compte en cas de création ou de vacances de postes.

Il est désormais possible pour les salariés de faire une demande de mobilité auprès de la Direction des Ressources Humaines sans avoir à passer par la ligne hiérarchique.

Une Dynamique axée sur l'Intégration

La politique d'intégration débutée avec l'arrivée des ivoiriens du groupe AWB s'est poursuivie et s'est élargie à toutes les nouvelles recrues (hors celles affectées au réseau) qui ont vu en cet outil, un moyen d'adaptation rapide et d'émulation professionnelle.

La Gestion de la Formation ralentie par la crise

Au cours de l'année 2011, la Direction des RH a mis l'accent sur les formations fixes telles l'ITB, le Brevet Professionnel et le Diplôme de conseiller commercial Bancaire, l'activité économique ayant été ralentie, Cependant les formations d'entrée et les formations de rappel et de renforcement ont été valablement assurées afin de permettre aux nouvelles recrues de connaître le monde bancaire et au personnel de se remettre à niveau et d'assurer pleinement leur fonction.

Une SIB reconnaissante envers ses salariés

Un hommage a été rendu le 19 novembre 2011 à ceux qui ont donné de leur savoir et de leur temps à la consolidation de l'entreprise. En effet, à cette date, la SIB a organisé une cérémonie de distinction de ses salariés qui ont donné 15 ans, 25 ans, 30 ans et plus de 35 ans de leur vie à la SIB. Cette distinction a été marquée par la remise des médailles d'honneur du travail pour la fidélité et le mérite au travail à 81 salariés. La cérémonie a mobilisé presque l'ensemble du personnel, le comité de direction, les représentants de l'état venus soutenir et leur témoigner leur reconnaissance à ces vaillants travailleurs, L'occasion a été donnée à la Direction Générale de féliciter les récipiendaires et d'encourager l'ensemble du personnel au travail bien fait.

Par ailleurs, le traditionnel arbre de Noël, évènement amusant certes, mais facteur de rapprochement des enfants du personnel, a connu en 2011 un réel succès et démontre l'attachement de la Direction Générale à l'épanouissement des enfants du salarié et surtout à l'excellence, En effet, au cours de cette journée plusieurs enfants (les 1er et 2ème de leur classe) ont été récompensés et primés. Plusieurs jeux ont été organisés pour égayer les enfants et l'ensemble du personnel.

CH 5 RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

44

ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE
ET BANCAIRE

46

ANALYSE DE
L'ACTIVITÉ ET
DES RÉSULTATS
DE LA SOCIÉTÉ
IVOIRIENNE
DE BANQUE

46

AFFECTATION
DU RÉSULTAT

47

PERSPECTIVES
2012

48

GESTION
GLOBALE DES RISQUES

50

TEXTES DE RÉSOLUTIONS

53

COMPTES

61

CONTACTS

CH 5 RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET BANCAIRE

La croissance de l'économie mondiale a été de 3,8% en 2011 contre 5,2% en 2010. Ce recul s'explique par des facteurs hétéroclites dont les plus importants sont le séisme au Japon, la crise de la dette souveraine, la fragilisation des banques, l'envolée des cours des matières premières et l'instabilité notée dans certains pays (printemps arabe et autres).

L'ampleur de la contraction de l'économie a été variable selon les régions du monde. Elle est plus importante dans la zone OCDE (1,6% contre 3,1% en 2010) que dans les pays émergents et en développement (6,1% contre 7,3% en 2011).

Le niveau de l'inflation mondiale reste élevé, autour de 5%. Il est contenu à 3% dans les pays de l'OCDE et se situe à plus de 7% dans les pays émergents notamment les BRIC.

Au niveau financier, l'aggravation de la crise de la dette et les politiques budgétaires restrictives ont entraîné une méfiance vis-à-vis des marchés financiers notamment dans la zone euro. Le FMI, l'UE et les autres pays développés ont déployé des efforts importants afin d'éviter la propagation aux autres pays. La mise en place du mécanisme de stabilité économique devrait permettre la réduction de la méfiance des marchés financiers.

Au niveau du continent africain, la croissance économique a été inégale selon les pays. Les pays producteurs de produits pétroliers ont été favorisés par la hausse des cours. Par contre, les autres pays ont été affectés négativement par cette hausse. Par ailleurs, l'incertitude sur le déroulement des élections (plusieurs sur le continent en 2011) ainsi que les effets du printemps arabe n'ont pas été propices à une croissance économique. Globalement, le taux de croissance du PIB est passé de 4,9% en 2010 à 3,7% en 2011.

La zone UEMOA a été marquée principalement par la

crise en Côte d'Ivoire qui est la locomotive de cette zone. Le taux de croissance de la zone UEMOA est ainsi passé de 4,5% en 2010 à 1,2% en 2011.

Dans le contexte de crise en Côte d'Ivoire conjugué à la crise mondiale et à la hausse des cours du pétrole, le taux d'inflation a progressé pour se situer à 3,9% contre 1,4% un an plus tôt.

Les espoirs nés d'un retour à la stabilité en Côte d'Ivoire et la transition politique sans heurt au Sénégal, permettait d'envisager que la zone UEMOA renouerait avec des taux de croissance plus importants en 2012. Ces espoirs ont été quelques peu amenuisés avec la crise que vit le Mali. La BCEAO, avant cette crise avait prévu un taux de croissance de 6,4%.

Au niveau financier, la zone UEMOA a connu des soubresauts notamment à la Banque Centrale avec les effets de la crise qui ont conduit à un changement de gouverneur. La BRVM a été également impactée. Elle a été délocalisée momentanément à Bamako.

Au niveau national, l'année 2011 a été pour la Côte d'Ivoire une année difficile. La crise postélectorale a profondément modifié le contexte sociopolitique et économique et a très fortement impacté la profession bancaire.

Au sortir de la crise, les efforts de normalisation ainsi que les actions prises au niveau économiques, par le Gouvernement ont permis d'atténuer la contraction des activités matérialisée par un taux de croissance de -4,7% contre -6,5% projeté juste à la sortie de la crise. Le taux de croissance de 2010 étant alors de 2,4%.

Cette relative performance (taux de décroissance moins important qu'anticipé) s'explique :

Au niveau du secteur primaire, par la campagne cacaoyère historique (augmentation de plus 20%) conjugué à des prix internationaux très favorables, atteignant parfois des niveaux jamais égalés depuis plus de 20 ans. Il faut également noter les niveaux importants de production atteints par le sucre et l'huile de palme qui ont augmenté respectivement de 27% et de 20%. A l'inverse, il convient de signaler les reculs notés au niveau du café, du caoutchouc et de l'anacarde qui sont le fait des difficultés de conservation et de commercialisation de ces produits pendant la crise.

Au niveau du secteur secondaire, la crise a affecté profondément de nombreux secteurs d'activités, notamment par la destruction partielle de l'outil de production, le pillage des stocks des entreprises et la généralisation de l'insécurité obligeant parfois à l'arrêt des activités. L'embargo décrété sur les ports ainsi que la fermeture des banques, a également eu un impact très important sur l'approvisionnement et la commercialisation des produits manufacturés. Le secteur secondaire a connu une contraction de 7,4% limitant la casse au maximum par une reprise rapide des activités dès la fin avril 2011.

Au niveau du secteur tertiaire, les effets ont été les mêmes que sur le secteur secondaire. Le secteur du transport qu'il soit maritime, aérien ou terrestre a souffert en raison de l'embargo et de l'insécurité. Le commerce a vu l'épuisement de certains stocks de produits alimentaires. A l'inverse les produits d'équipements (électroménager, véhicules, ameublement, ...) ont été mévendus. Les opérateurs de ce secteur ont été également victimes de vols et de dégâts importants (notamment les opérateurs de téléphonie).

Les difficultés d'approvisionnement nées de la crise postélectorale ont entraîné une hausse de l'inflation qui s'est située aux environs de 5% en moyenne annuelle. Forte d'une année 2011 qui serait considérée comme une année « zéro » pour la Côte d'Ivoire, l'année 2012, devrait montrer la capacité de la Côte d'Ivoire à repartir vers un taux de croissance important. Le taux attendu serait de plus de 8%. L'atteinte du point d'achèvement du PPTTE et les réformes prévues en vue de moderniser l'administration, le secteur du cacao et du pétrole seront des aides pour atteindre ce taux de croissance important.

CH 5 RAPPORT DE GESTION

ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DE LA SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

Activités

Les activités de la Société Ivoirienne de Banque ont été fortement impactées par la crise qu'a connue le pays en 2011. Le plan d'actions initialement validé par le Conseil d'Administration, a été supplanté par la gestion de la crise. A l'instar des autres banques, elle a suspendu ses activités au plus fort de la crise entre le 21 février et le 26 avril 2012. Pendant cette période, et malgré les moments difficiles, l'intégrité des fondamentaux de la banque a pu être préservée ainsi que son personnel montrant sa résilience bien que fortement affectée comme tous les opérateurs économiques. Elle a subi des dommages directs ou indirects (matériels, financiers, pertes d'exploitation, provisions, ...).

Au lendemain de la crise, le management de la banque a réaménagé le plan d'actions afin de tenir compte des effets de la crise. Le nouveau plan d'actions ainsi que le budget validé par le Conseil d'Administration, ont poursuivi le plan stratégique visant à repositionner la Société Ivoirienne de Banque comme un acteur de référence, dans le cadre du déploiement d'un modèle de banque de détail universel. Forte de cela, la banque après avoir revu en profondeur son portefeuille afin d'anticiper les effets de la crise postélectorale a poursuivi l'extension de son réseau d'agences avec la création de 6 nouvelles unités après la réhabilitation des 4 qui ont été totalement détruites pendant les troubles. L'objectif de conquêtes de nouveaux clients particuliers a été totalement atteint avec 30 000 particuliers contre un objectif de 25 000.

Afin d'accompagner son développement, la banque a lancé au 4^{ème} trimestre 2011, une importante campagne de communication et a adopté une nouvelle signature. Elle a également revu son dispositif organisationnel avec la création d'un département « qualité » afin de mieux servir ses clients.

L'ensemble des actions entreprises a permis l'orientation favorable de l'ensemble des indicateurs à fin 2011.

Bilan

La collecte des ressources clientèle a été importante avec une progression de 40% soit une collecte additionnelle de plus de 80 milliards. Dans le contexte difficile de 2011, les crédits en direction des agents économiques sont en légère progression (2%).

Ces progressions ont permis d'améliorer les parts de marchés de la SIB aussi bien en emplois (+39 point de base) qu'en ressources (+86 point de base). Le bilan passe de 276 milliards fin 2010 à 349 milliards fin 2011 soit une progression de 26,5%

Résultats

L'année 2011 a été marquée par une période de sous-activité importante au 1^{er} semestre. Par ailleurs, après la réouverture, la banque a consenti à reverser aux clients un certain nombre de commissions et de frais liés à des services non rendus pendant la période de fermeture. Dans ce contexte difficile, le PNB de la banque a tout de même progressé de 4,5% pour se situer à 25,4 milliards contre 24,3 milliards en 2010. Cette progression est essentiellement liée à une meilleure gestion de la trésorerie de la banque, notamment la trésorerie devises. Le niveau des réemplois a été modéré en raison du risque important de crédit survenu après la crise.

Les frais généraux sont en retrait de 3% par rapport à 2010 et de 16% par rapport au budget en raison de la période de sous-activité qui a réduit les charges de consommation directes (électricité, eau, téléphone, entretien, imprimerie, ...).

Le résultat brut d'exploitation progresse de 17% (10 877 milliards contre 9 312 milliards en 2010) sous l'effet conjugué de la hausse du PNB et de la contraction des frais généraux.

Le coefficient d'exploitation s'améliore et ressort à 57% contre 62% en 2010.

En raison de la crise, le coût du risque s'est dégradé en 2011 pour se situer à - 2,1 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses et litigieuses par des provisions reste très élevé (96%).

Le résultat de la banque s'établit à 6 308 millions soit une progression de 4% par rapport à 2010.

AFFECTATION DU RESULTAT

	[en XOF]
Le RESULTAT SOCIAL au 31-12-2011	6 307 968 375
<input type="checkbox"/> La dotation à la réserve spéciale 15 % (Article 27 de la loi bancaire) est de	946 195 256
<input type="checkbox"/> Le bénéfice distribuable est donc de 5 361 773 118, (Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale),	5 361 773 118
Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :	
<input type="checkbox"/> d'affecter à la réserve facultative la somme de	2 661 773 118
<input type="checkbox"/> de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de	2 700 000 000
Cette distribution correspond à un dividende de 2 700 xof bruts par action	

PERPECTIVES 2012

2012 devrait être l'année de la consolidation de la reprise économique de la Côte d'Ivoire. Elle devrait voir la réalisation des grands projets lancés en 2011 (3ième pont, prolongement de l'autoroute du nord, réhabilitation des universités, assainissement de la ville d'Abidjan...) ainsi que le lancement de plusieurs nouveaux projets (autoroutes Abidjan-Bassam, la Côtière, la route de l'Est, l'extension des ports, ...). Le développement des activités minières permettra de diversifier les sources de revenus qui restent encore trop dépendantes de l'exportation du cacao. Les finances de l'Etat devraient être meilleures après l'atteinte du point d'achèvement du PPTE. La réforme de la filière café/cacao devrait permettre une meilleure redistribution des recettes de ce secteur notamment au profit des paysans.

Forte de ces attentes, la Société Ivoirienne de Banque a établi un budget 2012 ambitieux confirmant sa volonté d'être un acteur de référence dans le paysage bancaire ivoirien.

Toutefois, nous avons assisté à un premier trimestre atone dû à un certain attentisme des opérateurs économiques. Il faut également signaler la forte concurrence au niveau du secteur bancaire avec l'entrée de nouveaux acteurs en 2011.

La Société Ivoirienne de Banque forte de ses fondamentaux solides, du soutien de ses actionnaires et du dynamisme de ses équipes et qui fêtera son Cinquantenaire courant 2012 entend jouer un rôle majeur dans la reconstruction du pays.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

GESTION GLOBALE DES RISQUES

La démarche de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) en termes de gestion globale des risques s'inscrit dans le cadre des règles définies au niveau des recommandations des autorités de tutelle et du groupe AWB.

La Direction de La GESTION GLOBALE des RISQUES joue un rôle important dans la politique de gestion et de maîtrise des risques. Cette Direction, indépendante des métiers, directement rattachée au Directeur Général, a une relation fonctionnelle avec la ligne Métier GGR Groupe. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prise de risque et dans le contrôle.

La mission principale de la Direction se situe à deux niveaux :

■ En amont : les fonctions Risque de Contrepartie ont pour mission de détecter et suivre les différents risques de crédit, depuis leur origination par l'analyse des demandes émanant des commerciaux de la banque, par l'appréciation du volume d'activités de la relation et le fondement économique qui sous-tend les financements sollicités, ainsi que l'évaluation de la qualité des garanties.

■ En aval les tâches se résument comme suit :

- le passage en revue régulier de l'ensemble des engagements dans l'optique de qualifier le portefeuille par famille de risque ;
- le suivi quotidien des utilisations par rapport aux autorisations et prendre en cas de dépassement des mesures correctives ;
- le repérage des créances présentant des signes de difficultés et des incidents de paiements ;
- le provisionnement des créances en souffrance ;
- la gestion des garanties reçues par la SIB et leur enregistrement dans le système d'information ;
- la conservation des documents physiques dans des armoires ignifugées dans ce département.

**TEXTE DES RESOLUTIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SIB
DU 31 MAI 2012**

TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SIB DU 31 MAI 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2011, qui se solde par un résultat bénéficiaire, après amortissements, provisions et prélèvement BIC, de 6 307 968 375 xof.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suit le Résultat de l'Exercice clos au 31 décembre 2011 et s'élevant à : (en XOF)

- le RESULTAT SOCIAL au 31-12-2011 est de 6 307 968 375
- la dotation à la réserve spéciale 15 % [Article 27 de la loi bancaire] est de 946 195 256
- le bénéfice distribuable est donc de 5 361 773 118

(Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale), soit 5 361 773 118

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :

- d'affecter à la réserve facultative la somme de 2 661 773 118
- de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de 2 700 000 000

Cette distribution correspond à un dividende de 2 700 XOF bruts par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'acte uniforme OHADA et approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus à tous les Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'Exercice clos au 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination sous condition suspensive de l'agrément de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine et conformément aux décisions prises :

lors du Conseil d'Administration du 13 février 2012 :

- **Monsieur Pascal Kouakou ABINAN**
en remplacement de Monsieur Jacques Konan ASSAHORE.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Pascal Kouakou ABINAN prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'Exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus plein et définitif à :

- **Monsieur Charles KONAN**
- **Monsieur Jacques Konan ASSAHORE**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 15 des Statuts, renouvelle pour une durée de SIX ANS, les mandats de :

ATTIJARIWABA BANK

en la personne de son Représentant Permanent

- **Monsieur Mohamed EL KETTANI**
nationalité marocaine - Président Directeur Général d'Attijariwafa bank -
2, Boulevard Mouley Youssef - Casablanca - Maroc
Cooptée par Conseil d'Administration S.I.B. du 18 décembre 2009.

- **Monsieur Boubker JAI**
nationalité marocaine - Directeur Général d'Attijariwafa bank -
6, Rue Tizin Tichka Longchamp - Casablanca - Maroc
Coopté par Conseil d'Administration S.I.B. du 18 décembre 2009.

- **Monsieur Ismaïl DOURI**
nationalité marocaine - Directeur Général d'Attijariwafa bank -
31, avenue Sidi Mohamed Souissi, Rabat - Maroc
Coopté par Conseil d'Administration S.I.B. du 18 décembre 2009.

TEXTE DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SIB DU 31 MAI 2012

• **Monsieur Mounir OUDGHIRI**

nationalité marocaine - Directeur Général Adjoint d'Attijariwafa bank -

161 Lotissement Laimoune - Casablanca - Maroc
coopté par Conseil d'Administration S.I.B. du 18 décembre 2009.

L'ETAT DE COTE D'IVOIRE

représenté par :

• **Monsieur Léon Georges N'DIA COFFI** - Président du Conseil d'Administration (*) - nationalité ivoirienne - Administrateur de Sociétés

• **Monsieur N'Gohicet Tonio LAMA-KOUADIO (**)** nationalité ivoirienne - en service à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

• **Monsieur Pascal Kouakou ABINAN (***)** nationalité ivoirienne - Directeur Général des Impôts

(*) Nommé Président du Conseil d'Administration par Conseil d'Administration S.I.B. du 13 juillet 2011 - (conformément aux termes de la lettre N° 0827/MEF/DGE/DPP/AKA du 23 juin 2011)

(**) Nommé par Assemblée Générale Ordinaire Annuelle S.I.B. du 31 octobre 2011- (conformément aux termes de la lettre N° 2882 MEF/DGE/DPP/AKA du 31 août 2011)

(***) Nommé par Conseil d'Administration S.I.B. du 13 février 2012 - (conformément aux termes de la lettre N° 4902/MEF/DGE/DPP/AKA du 11 novembre 2011)

CES MANDATS D'ADMINISTRATEURS, VALABLES SIX ANS, PRENDONT FIN LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE QUI STATUERA SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION -

L'Assemblée Générale, conformément aux décisions prises lors du Conseil d'Administration du 13 février 2012, ratifie l'autorisation portant sur l'émission d'une dette subordonnée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme emprunt ou obligations
- Rang de créance subordonné
- Montant 7milliards XOF maximum
- Durée 5 ans minimum
- Amortissement à déterminer
- Garantie à déterminer
- Taux nominal à déterminer
- Taux effectif global en fonction du coût de la garantie

et délègue en conséquence au Directeur Général de la SOCIETE IVOIRIENNE de BANQUE tous les pouvoirs aux fins de procéder audit emprunt.

Cette autorisation est valable pour une période de deux ans à compter de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux décisions prises lors du Conseil d'Administration du 13 février 2012, ratifie l'autorisation portant sur l'émission d'un certificat de dépôt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme certificat de dépôt
- Rang de créance ordinaire
- Montant 10 milliards XOF maximum
- Durée 7 ans maximum
- Amortissement à déterminer
- Garantie à déterminer
- Taux nominal 5,5 %
- Taux effectif global en fonction du coût de la garantie,

et délègue en conséquence au Directeur Général de la SOCIETE IVOIRIENNE de BANQUE tous les pouvoirs aux fins de procéder audit emprunt.

Cette autorisation est valable pour une période de deux ans à compter de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de porter à QUARANTE DEUX MILLIONS XOF (42.000.000 XOF), pour l'Exercice 2012, le montant net de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, en vue de procéder à tous dépôts et publications qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COMPTES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'ordonnance N°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire ainsi que de l'acte uniforme de l'OHADA sur les sociétés commerciales et du GIE, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- le respect de la réglementation prudentielle ;
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque sont, au regard des règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UEMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le traitement comptable des opérations de la BCEAO relatives à la période de fermeture décrit dans la note 2 des notes annexes aux comptes annuels.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la banque.

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 3,513 milliards au 31 décembre 2011. Ces crédits représentent 14,28% des fonds propres effectifs de la banque à cette date. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20%.

III. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle.

Nous portons à votre attention que le ratio de structure du portefeuille s'établit à 11% contre un minimum de 60% fixé par la réglementation bancaire.

IV. Fonctionnement des organes sociaux

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre examen a mis en évidence des axes d'amélioration qui font l'objet d'un rapport de recommandations adressé à la Direction Générale de la banque.

Abidjan, le 30 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche	PricewaterhouseCoopers
Marc WABI Associé	Edouard MESSOU Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Rapport présenté en application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA sur les sociétés commerciales et du GIE

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent toute convention intervenue entre la société et ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par personne ou société interposée.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

I.1 Conventions autorisées par le Conseil d'Administration

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que le Conseil d'Administration de la Banque ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2011.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et préalablement approuvées par le Conseil d'Administration

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

II.1 Convention d'assistance technique et de coopération d'Attijariwafa bank

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Il s'agit d'une convention d'assistance conclue en date du 29 janvier 2010 avec le Groupe ATTIJARIWAFI BANK au terme de laquelle celui-ci apporte à la SIB, les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc. ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertises, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques,
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôles internes ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels ; prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

La convention conclue pour une durée d'une année est renouvelable par tacite reconduction.

Les interventions du Groupe ATTIJARIWAFABANK sont réalisées à la demande et ne sont soumises à aucune limitation particulière.

Modalités financières:

Les charges comptabilisées au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 400 688 679 toutes taxes comprises pour l'exercice 2011.

II.2 Convention d'assistance technique à la SGI Africaine de Bourse

Administrateur concerné : SGI Africaine de Bourse

Nature et objet :

Il s'agit d'une convention d'assistance signée avec la SGI Africaine de Bourse au titre de laquelle la SIB s'engage à fournir une assistance étendue à la SGI dans les domaines de l'exploitation, de la comptabilité et du contrôle de gestion, de l'audit interne, des moyens généraux, de l'informatique, de la documentation, de la gestion du personnel, commercial et de l'assistance juridique. La convention initialement signée le 29 décembre 1997 a été modifiée par un avenant en date du 06 janvier 2004.

Modalités financières:

Les prestations de la SIB se font selon les demandes exprimées par la SGI et sont rémunérées par un montant forfaitaire annuel arrêté à FCFA 4 130 000 toutes taxes comprises.

II.3 Convention d'assistance comptable à la SIPRIM

Administrateur concerné : SIPRIM

Nature et objet :

Ce contrat a été signé le 31 mai 1995. Les rapports existant entre les sociétés SIPRIM et SIB sont ceux qui existent entre un mandant et son mandataire.

Dans ce cadre, SIPRIM donne à la SIB tous pouvoirs pour agir en son nom et pour son compte, pour l'exécution des services ou l'accomplissement des actes. SIPRIM reste néanmoins seule responsable de toutes les dettes et de tous les engagements qui pourraient résulter de cette gestion comptable.

Modalités financières:

En contrepartie de ces services, la SIB a perçu une rémunération annuelle de FCFA 2 215 000 toutes taxes comprises au titre de l'exercice 2011.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

III. CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 45 DE L'ORDONNANCE N°2009-385 DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par l'établissement financier à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

La SIB a accordé des prêts d'un montant global de FCFA 109,8 millions aux personnes susvisées.

III.1 Avec la Direction Générale

Le montant global des prêts consentis à la direction générale de la Banque s'établit à FCFA 90,8 millions au 31 décembre 2011.

Ces prêts sont rémunérés aux taux annuels de 4 et 4,5%, conformément à ceux appliqués au personnel de la Banque.

Les intérêts de ces prêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 1,27 millions.

III.2 Avec la SGI Africaine de Bourse

La Banque a accordé à la SGI Africaine de bourse une ligne de caution dont le solde s'établit à FCFA 19 millions au 31 décembre 2011. Cette ligne de caution est rémunérée au taux annuel de 0,5%.

IV. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons des rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration pour les missions et mandats qui leur sont confiés et les remboursements des frais engagés dans l'intérêt de la société.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions sus-visées.

Abidjan, le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche PricewaterhouseCoopers

Marc WABI
Associé

Edouard MESSOU
Associé

COMPTES

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Montants en FCFA

ACTIF	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS	
			Av. Répartition	Ap. Répartition
Caisse	18 559 620 154			
Créances Interbancaires	65 594 651 491	Dettes Interbancaires	7 798 267 524	7 798 267 524
* A vue	65 594 651 491	*A vue	2 615 746 333	2 615 746 333
-Banque Centrale	56 996 941 748	-Banque Centrale		
-Trésor Public ,CCP	15 084 542	-Trésor Public,CCP	274 536 359	274 536 359
-Autres Etablissements de Crédit	8 582 625 201	-Autres Etablissements de Crédit	2 341 209 974	2 341 209 974
* A terme	0	*A terme	5 182 521 191	5 182 521 191
Créances sur la Clientèle	209 258 459 866	Dettes à l'égard de la Clientèle	286 636 554 593	286 636 554 593
*Portefeuille d'Effets Commerciaux	9 406 253 265	*Comptes d'Epargne à vue	60 348 437 689	60 348 437 689
-Crédits de Campagne	0	*Comptes d'Epargne à terme	10 299 635 331	10 299 635 331
-Crédits Ordinaires	9 406 253 265	*Bons de Caisse	99 008 811	99 008 811
*Autres Concours à la Clientèle	142 420 082 119	*Autres dettes à vue	154 854 966 793	154 854 966 793
-Crédits de Campagne	16 280 840 542	*Autres dettes à terme	61 034 505 969	61 034 505 969
-Crédits Ordinaires	126 139 241 577			
*Comptes Ordinaires Débiteurs	57 432 124 482			
*Affacturage		Dettes représentées par un Titre		
		Autres Passifs	18 943 636 725	21 643 636 725
Titres de placement	0	Comptes d'Ordre et Divers	4 919 732 742	4 919 732 742
Immobilisations Financières	28 763 052 682	Provisions pour risques et Charges	438 997 791	438 997 791
Crédit bail et opérations assimilés		Provisions réglementées	490 000 000	490 000 000
Immobilisations incorporelles	44 907 248	Emprunts et titres emis subordonnés		
Immobilisations corporelles	7 742 996 445	Subventions d'Investissement		
Actionnaires ou associés		Fonds pour Risques Banc.Généraux	500 000 000	500 000 000
Autres actifs	16 309 875 265	Capital	10 000 000 000	10 000 000 000
Comptes d'Ordre et Divers	2 584 142 128	Réserves	12 822 547 529	16 430 515 904
		Ecarts de réévaluation		
		Report à nouveau (+/-)	0	
		Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	
		Résultat de l'exercice (+/-)	6 307 968 375	0
TOTAL ACTIF	348 857 705 279	TOTAL PASSIF	348 857 705 279	348 857 705 279

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

Montants en FCFA

Engagements de Financement		Engagements de Financement	
*En faveur d'Etablissements de Crédit		*Reçus d'Etablissements de Crédit	
*En faveur de la Clientèle	5 978 931 353	*Reçus de la Clientèle	
Engagements de Garantie		Engagements de Garantie	
*En faveur d'Etablissements de Crédit	228 165 358	*Reçus d'Etablissements de Crédit	3 608 157 194
*En faveur de la Clientèle	49 302 179 158	*Reçus de la Clientèle	66 588 842 191
Engagements sur Titres		Engagements sur Titres	

COMPTÉ DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

destiné à la publication

Montants en
millions de F CFA

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
Intérêts et charges assimilés	5 710 247 891	Intérêts et Produits assimilés	18 416 375 752
*Sur dettes Interbancaires	566 163 261	*Sur dettes Interbancaires	89 356 782
*Sur dettes à l'égard de la Clientèle	5 144 069 230	*Sur Créances à l'égard de la Clientèle	18 302 045 792
*Sur dettes représentées par un Titre	15 400	*Sur Titres d'Investissement	
*Autres intérêts et charges assimilés		*Autres intérêts et produits assimilés	24 973 178
Charges sur Crédit-Bail et Opérations assimilés		Produits sur Crédit-Bail et Opérations assimilés	
Commissions	522 090 068	Commissions	9 611 968 011
Charges sur Opérations Financières	584 260	Produits sur Opérations Financières	2 001 046 076
*Titres de Placement		*Titres de Placement et d'Investissement	1 438 180 881
*Opérations de changes		*Dividendes et produits assimilés	0
*Opérations de Hors Bilan	584 260	*Opérations de change	562 865 195
		*Opérations de Hors Bilan	
Charges diverses d'exploitation bancaire	969 605 923	Produits divers d'exploitation bancaire	1 397 592 392
Achats de marchandises	232 014 820	Marges commerciales	
Stocks vendus		Ventes de marchandises	
Variations de stocks de marchandises		Variations de stocks de marchandises	
Frais Généraux d'exploitation	12 928 927 343	Produits Généraux d'exploitation	414 267 926
*Frais de Personnel	6 826 940 758	Reprises d'Amortissements et Provisions sur immobilisations	
*Autres frais généraux	6 101 986 585	Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du HB	
Dotations aux Amortissements et Provisions sur immobilisations	1 007 658 244	Excédent des reprises/dotations du fonds pour risques bancaires gén.	
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	2 114 866 264	Produits exceptionnels	67 323 554
Excédent des dotations/reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	Profits sur exercices antérieurs	349 353 301
Charges exceptionnelles	368 411 597		
Pertes sur exercices antérieurs	437 632 882		
Impôt sur bénéfice	1 657 919 345		
Bénéfice de l'exercice	6 307 968 375		
TOTAL	32 257 927 012	TOTAL	32 257 927 012

2011

Rapport annuel

CONTACTS

SIÈGE SOCIAL

Abidjan Plateau. 34, boulevard de la République. Immeuble Alpha 2000
01 BP 1300 Abidjan 01
Téléphone : +225 20 20 00 00
Fax : + 225 20 20 01 19

www.sib.ci

INFORMATION FINANCIÈRE

Direction Financière

M. Guillaume KOUASSI

Téléphone : +225 20 20 01 74

e-mail : guillaume.kouassi@sib.ci

Communication et Marketing Stratégique

Mme Mariam CISSE-ELLOGNE

e-mail : mariam.cisse-ellogne@sib.ci



**Société Ivoirienne
de Banque**



**Société Ivoirienne
de Banque**